NATIONS
UNIES

A S

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/386
S/17281
17 juin 1985

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 34 de la liste préliminaire*
QUESTION DE NAMIBIE

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 17 juin 1985, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en date du 14 juin 1985 concernant la décision des autorités de l'Afrique du Sud d'établir un soi-disant "gouvernement intérimaire" en Namibie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du
Kampuchea démocratique

(Signé) Prasith THIOUNN

* A/40/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en date du 14 juin 1985

Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique tient à exprimer son indignation face à la décision de l'Afrique du Sud de mettre sur pied un prétendu "gouvernement intérimaire" qui devrait être officiellement installé en Namibie le 17 juin prochain. Cette mesure frauduleuse vise à perpétuer l'occupation illégale de la Namibie.

C'est là un autre défi grave lancé à la communauté internationale. Le Gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique condamne vigoureusement et considère comme nulle et non avenue cette action de Pretoria qui est en violation des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la question de Namibie, en particulier la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Tout en souscrivant entièrement à la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité en date du 3 mai dernier, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique saisit cette occasion pour réitérer son soutien ferme et sa solidarité fraternelle à la lutte du peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, jusqu'à l'indépendance complète de la Namibie.